CLVA conseil local de la vie associative AUBAGNE

Lettre de la Vie associative

AUBAGNE

Sommaire

Septembre 2006 n°36

Conseil Local de la Vie Associative
commission communication
Maison de la Vie Associative,
allée Robert Govi,
Les Défensions
13677 Aubagne
Tel. 04 42 18 17 75
Fax : 04 42 18 17 40
Email : vieassociative@mairie-aubagne.com

Imprimerie SEILPCA

Prêts Partez !

Le 9 septembre, les associations sont dans les starting blocs. Top départ pour l'année 2006 2007 !
On commence par la Fête du sport et le lancement du… nouveau Guide des Associations.
Une journée de fête : démonstrations et initiations sportives, courses et tournois, musique, danses… A ne pas rater !
Voilà pour nous mettre en route, ensemble, après le repos estival.
Pour cette année, les chantiers pour nos associations ne vont pas manquer ni en quantité ni en intérêt.
Premières concrétisations du travail sur l'attribution des subventions municipales, investissement dans la deuxième époque du Forum aubagnais, Fête de la Paix des 16 et 17 septembre dans laquelle trente associations sont de la partie puis la préparation de notre assemblée générale et le renouvellement du Conseil local.
Voilà pour le début !



Continuer, réinventer sans cesse notre vie associative, c'est le challenge !
Mais ce défi à besoin de toutes les énergies disponibles dans notre vivier associatif. Si vous avez cette ambition, venez la réaliser au sein du CLVA, l'ambiance y est bonne et c'est chauffé… même l'hiver.
A bientôt et bonne rentrée !

La commission communication du CLVA

Coopérations

Les associations humanitaires aubagnaises dont l'action est tournée vers l'international ont décidé de la création d'un espace de rencontre sur Internet
Cet espace est un blog (cf LVA 35). Il a pour vocation de regrouper toutes les associations dites de solidarité et citoyennes du Pays d'Aubagne.
L'objectif est double : faire connaître l'existence de ces associations, leurs projets et leurs réalisations mais aussi leur permettre d'échanger en temps réel entre elles et le grand public : cet espace a été crée et fonctionne à l'adresse Internet : http://aubagnesolidariteinternationale.over-blog.
Il est d'un accès simple puisque par simple inscription dans la barre des adresses de votre navigateur du lien ci-dessus, vous serez dirigé directement sur la page du blog et y trouverez les articles et photos déposés par les associations humanitaires et des informations utiles. Il vous sera possible, de déposer un commentaire sur un article ou de donner un coup de pouce à un projet. C'est une manière simple de rentrer en contact avec ce réseau.
Autre moyen de faire vivre le blog, si vous êtes une association et si votre action s'inscrit dans son objectif, vous pouvez demander les droits d'administration sur le blog ou a la MVA (04 42 18 17 75) vieassociative@mairie-aubagne.com
Ces droits acquis, vous pourrez déposer des articles et des photos illustrant votre activité associative. Vous participerez en vous y intégrant au projet de mise en commun des énergies tournées vers l'action humanitaire du Pays d'Aubagne.
Contact web master : sandra.salcioli@mairie-aubagne.com

Activités infos

Fête de la Paix 2006 : 15, 16 et 17 septembre
Ce traditionnel rendez-vous de rentrée proposé par l'Appel des cent, ses partenaires (voir portrait p 4) et avec le soutien de la ville d'Aubagne aura cette année un relief tout particulier puisqu'il ouvrira la deuxième période du Forum d'Aubagne.
Vendredi 15 au Bras d'Or à 18h30 : débat : «la culture de Paix est-elle l'affaire des villes et des citoyens ?»
Samedi 16 au Centre de congrès Agora
à 16h00 : projection du film «Le cauchemar de Darwin», suivi d'un débat : «le rôle des villes et des associations dans la solidarité internationale»
de 19h00 à 2h00 Festival Reggae «concert paix et solidarité» et sur le parvis d'Agora «le village associatif» ; présentation du blog «Aubagne solidarités internationales» (voir art. p 2)
Dimanche 17 ; Cours Foch
9h00 : Course de la colombe
11h00 : paix-lérinage : marche pour la Paix
12h00 : apéritif et banquet citoyen
toute l'après-midi : fête des enfants
toute la journée : «village associatif»

Bourse à la création
La ville d'Aubagne décerne à trois reprises dans l'année (avril, juin et octobre) des bourses d'aide à la création. Ces aides financières sont accordées à des structures associatives ou autres ayant leur siège à Aubagne et exerçant leur activité exclusivement dans le champ artistique. Prochaine session : dépôt du dossier au plus tard le15 septembre. Pour tous renseignements, téléphoner au 04 42 18 19 88.

Le concours «coup de pouce» du Crédit Mutuel
Pour la 6e année consécutive, cette initiative a pour objectif de récompenser des associations investies dans le domaine de la solidarité économique, sociale, médicale, culturelle, sportive… Il vous faut adresser un dossier de trois pages dactylographiées maximum présentant l'association (date de création), ses membres (conseil d'administration, bénévoles, salariés), ses activités et ses projets et un budget prévisionnel.
La réception des dossiers doit s'effectuer avant le 31 octobre au Crédit mutuel méditerranéen / Service Economie sociale / 494, avenue du Prado / BP 115 / 13267 Marseille cedex 08.

Du côté de la Maison de la Vie Associative

Programme de formation Subventions 2007
La commission formation du Conseil Local de la Vie Associative propose pour ce 4e trimestre 2006, un programme de formation basé sur la principale thématique qui a animé le CLVA ces derniers mois. : «les subventions» :
Elle vous propose donc les formations suivantes :
- Ateliers d'aide au montage de dossier de subvention (l'équipe de la MVA vous propose sous forme d'atelier de vous aider à réaliser votre dossier de subvention.
- Comptabilité spécifique au dossier de subvention : pendant une journée, les associations pourront réviser les mécanismes comptables. (bilan/compte de résultat).
- Cohérence de mon dossier de subvention (sur une demi-journée, les associations pourront acquérir les méthodes nécessaires pour vérifier la cohérence globale de leur dossier de subvention).

Info/Débat
Chaque mois une rencontre vous est proposée autour d'un thème. Les prochaines infos/débats seront donc elles aussi basées sur les subventions.
Plusieurs rendez-vous vous sont proposés :
- Rencontre avec la région (Région PACA).
- Rencontre avec le département (Conseil Général 13)
- Rencontre avec la Ville.
- Panorama des aides existantes.
- Echange d'expériences sur la recherche de subventions.

Permanence Info/Conseil
Des experts seront à votre disposition, toute l'après-midi du mardi 17 octobre à partir de 13h30 à la Maison de la Vie associative pour répondre individuellement à vos questions ; les champs abordés sont larges : fiscalité, gestion, aspects juridiques, assurance, emploi, droit du travail etc.
Ces consultations sont gratuites mais il est nécessaire de prendre rendez-vous préalablement au 04 42 18 17 75.
Profitez de cette permanence pour aborder toutes les questions qui pourront se poser à votre association lors de ses demandes de subventions.
Vous recevrez début septembre dans votre boite à lettre, le nouveau programme de formation avec les dates, les horaires et les lieux pour chacune des rencontres et sessions proposées.

QUESTIONS REPONSES

Don en nature

Une entreprise veut nous donner quinze ordinateurs, comment les accepter ? Qu'en est-il des conséquences fiscales ?

Le plus intéressant est de valoriser ce matériel dans le bilan de votre association.

Pour ce faire, demandez à ce que l'entreprise vous communique un document à en-tête officiel, signé, où est inscrite la valeur résiduelle du matériel.

S'il s'agit d'une donation à titre définitif, sans obligation et sans condition, et que le matériel est considéré comme un bien durable qui a un caractère d'immobilisation, il sera enregistré à l'actif du bilan (dans les comptes d'immobilisation).

Le compte 1025 legs et donations est ainsi crédité pour le montant annoncé par l'entreprise.

Si ce matériel est encore «amortissable», il faut établir un plan d'amortissement tous les ans et durant la durée du plan d'amortissement, créditer le compte 68112 «immobilisations corporelles» du compte de résultat).

Accepter ce don n'a aucune incidence fiscale pour votre association, mais peut éventuellement se traduire par une réduction d'impôt pour l'entreprise.

Buvette

Notre association organise chaque week-end soit un apéritif gratuit soit une «dégustation» auxquels ne participent que les membres du club. Quelles sont les lois sur ce sujet ?

Les «cercles privés» échappent à la réglementation sur les débits de boisson sous trois conditions :

- Seuls les adhérents sont admis à consommer ;

- Ne peuvent être servies que des boissons sans alcool, du cidre, du vin ou de la bière ;

- L'exploitation ne revêt pas un caractère commercial (vente au prix coûtant ou sans réels bénéfices).

Source : Code général des impôts, art. 1655

Protection des données

Est-il possible de reprendre les coordonnées d'associations dans un annuaire public sans demander préalablement l'accord de ces structures ?

Non. Le fait que les informations concernant des associations soient publiques ne vous autorise en aucune manière à les exploiter pour votre compte personnel, même si la cause que vous défendez est la plus noble.

Pour dresser une liste d'information, il vous faut obtenir l'autorisation de la personne physique et/ou morale.

Concertation autour du mode d'attribution des subventions municipales

La commission du Conseil chargée de ce dossier a élaboré des propositions qui ont été transmises aux élus de notre ville le 28 juin dernier, portant sur une identification et sur une plus grande lisibilité de critères d'attribution opposables à tous.

Ces propositions, résultat de la concertation menée depuis le début de l'année par le Clva auprès des associations aubagnaises ont été favorablement reçues par les élus.

La municipalité n'est pas en reste qui a travaillé de son côté sur la prise en compte de toutes les aides apportées au monde associatif, avec une plus grande lisibilité comptable.

Travail encore sur la diversité des pratiques associatives aussi différentes que celles des associations de services qui proposent des prestations et les associations communautaires ou d'intervention, davantage orientées sur le partage et la mobilisation. Travail enfin sur une charte de valeurs devant régir les liens de la collectivité au monde associatif et toutes les contractualisations possibles qui peuvent en découler pour poursuivre des objectifs communs.

La concertation entre la ville, le Clva et le tissu associatif va se poursuivre au sein d'un groupe de travail unique mais l'ensemble va déjà prendre forme dès l'automne avec un dossier de demande des subventions 2007 notablement modifié.

Qu'on ne s'en inquiète pas : la Maison de la Vie associative a centré son programme de formation sur l'assistance à apporter à tous pour que ces évolutions représentent un réel progrès qualitatif dans le mode de financement municipal de l'activité associative.

Manifestations publiques

Le nouveau Guide des associations pour 2006 et 2007 sera présenté le samedi 9 septembre dans le cadre de la Fête du Sport initiée par l'OMS et le Service des Sports dans les allées du Bras d'Or.

L'occasion pour le monde associatif et le public destinataire de son action de se retrouver autour des multiples stands et animations prévues toute la journée.

Quant au Guide des associations en ligne, il reste, mis à jour et enrichi en permanence, accessible à partir du portail associatif sur le site Internet de la ville d'Aubagne : www.aubagne.com., où vos suggestions, remarques et critiques restent les bienvenues.

Forum d'Aubagne

Après une première saison unanimement saluée tant par la quantité et la diversité des participants que la haute tenue des multiples débats qui, loin de décourager les Aubagnaises et les Aubagnais, les ont incités au contraire à multiplier les moments d'échange et de fête, la seconde saison du Forum d'Aubagne, Social, Citoyen et Solidaire, démarrera le 15 septembre avec la Fête de la Paix et se poursuivra jusqu'au 21 octobre.

Si associations et Clva ont contribué dans le 1er temps à faire émerger les problématiques associatives contemporaines, le 2e temps ne leur sera pas étranger puisqu'il s'agira de développer les espaces participatifs au titre desquels figure bien évidemment le Conseil local de la Vie associative, collectif indépendant qui depuis 1998 travaille ici à construire la place du monde associatif dans la cité.

«Soutien de l'appel des cent» pour la paix et le désarmement

Au printemps 1982, SS20 et fusées Pershing se guettent en chien de guerre. Cent personnalités françaises décident d'une marche à Paris.Son but : appeler à la paix et au désarmement nucléaire.
Le projet rencontre un immense succès. 500000 personnes défilent dans les rues de la capitale. Un manifeste est signé par les initiateurs du projet. Il marque l'événement et la naissance d'un groupe informel : «l'appel des cent».
En vingt-quatre ans le groupe a élargi son audience nationale et internationale. Il est en première ligne partout où les paroles de désarmement, de paix et de solidarité ont l'obligation morale de s'exprimer.
Ici, cet appel fut entendu. Les marcheurs de 1892 de retour à Aubagne créent l'association. Depuis ce jour elle s'emploie à défendre l'exigence portée par cet appel.
Evènement marquant de l'année 2005 : ce voyage new-yorkais. A l'Onu se renégociait le traité de non-prolifération des armes nucléaires. L'association y était et en est revenue riche en informations à transmettre et partager et plus que jamais confortée dans ses convictions pacifistes.
Une cinquantaine d'adhérents anime tout au long de l'année l'association.
Son action se décline sur cinq thèmes principaux :
marquer l'absurdité de l'engloutissement de 4 milliards d'€ dans la dissuasion nucléaire,
convaincre du bien-fondé de la ré affectation de ces crédits à des œuvres de vie,
agir pour la paix et l'environnement,
agir pour la paix et la solidarité entre les peuples,
Créer des liens étroits entre toutes les associations oeuvrant pour ces objectifs.
Au-delà de ce travail de fond, depuis 1983 l'association organise à Aubagne une manifestation remarquable et remarquée, «la Fête de la Paix»
Pour 2006 elle aura lieu les 16 et 17 septembre.
Parmi de multiples animations festives et sportives, soutenues par de nombreuses associations, seront à remarquer :
«la course pour la Paix» où chacun, quel que soit l'âge, la condition physique ou la mobilité, est convié à parcourir à son rythme un circuit pédestre formant dans les rues de la ville les contours d'une colombe, le village associatif rassemblant trente associations œuvrant pour la paix et la solidarité.
Avec une forte volonté de dépasser l'espace local, l'association projette la création d'un pôle de synergie pour la paix.
Un temps fort pour tous les acteurs associatifs du désarmement et les militants pour la paix, un lieu de rencontre et d'enrichissement mutuel.
Projet ambitieux ? Oui mais pas inaccessible à cette association dont les réalisations étonnent au-delà de notre région.

Contact : association «Soutien de l'appel des cents» pour la Paix et le Désarmement.
Daniel PINNA, 12 Bd des Tamaris - 13400 Aubagne

Propos recueillis
par Claude Carbonnell
Commission Communication

Le Rassemblement Artistique et Musical à Aubagne

C'est une toute jeune association loi 1901. Elle est née le 10 juillet 2006 à Aubagne.
S'unir pour être plus fort, devise associative majeure, a germé dans la tête de quelques groupes Reggae en mal de lieux de production. C'était au début de l'année 2005.
Le message est passé à la MJC, au PIJ, dans quelques Maisons de quartier et l'idée a fait son chemin.
C'est à la Maison de quartier du Pin Vert que les choses ont pris forme. Aux groupes musicaux sont venus s'adjoindre, des photographes, des vidéastes, des plasticiens, et un crieur de rue. Il ne manquait plus que la déclaration à la préfecture, un bureau et voilà ! Bienvenue au RAMA.
Galop d'essai concluant pour la Fête de la Musique 2006, avant même passage en préfecture, les futurs membres du RAMA ont organisé en collaboration avec d'autres associations, le plateau Reggae de la fête. Succès confirmé et capacité à gérer validée par les faits. Orchestres produits, Cd vendus, expos réussies,
Sativa, Sista Lanza, Jo Corbeau, auront au moment où vous lirez ces lignes fait vibrer, le 11 août, le «Parc-en-Ciel» au quartier du pin Vert : c'est le RAMA ! Il y en aura d'autres…
Novembre est aussi un mois important. Avec l'association ARCADIE un échange de talents musicaux est programmé entre la ville de Tlemcen en Algérie et Aubagne.
Fourmillement d'idées et de projets, tel est le sentiment qui se dégage de cette énergie naissante :
Créer un lieu de production et de répétition pour les groupes.
Créer un label RAMA et en promouvoir la qualité et sa diffusion.
Créer un festival Reggae aubagnais englobant des villages alentour.
Créer un service d'aide à l'organisation et de mise à disposition de matériels nécessaires aux expressions artistiques de ses membres.
N'y aurait-il pas, qui pointerait son nez, une pépinière de projets artistiques prenant forme à Aubagne et qui se nommerait RAMA ?

Contact : Vincent SCHIPANI / 06 20 98 52 43.

Propos recueillis
par Claude Carbonnell
Commission Communication

Carnet rose associatif





UNION SPORTIVE MASSALIA.

Objet : pratique du football en compétition et du sport en général.

Siège social : La Canada, route d'Eoures, 13400 Aubagne.

CAES AIDERA.

Objet : apporter une aide matérielle, financière et morale au C.A.E.S. (centre d'actions éducatrices et sociales) dont le siège social est à Ouagadougou (Burkina Faso).

Siège social : 3, lotissement Sainte-Nicole, rue Mestre-Arnaud, 13400 Aubagne.

INITIATION INFORMATIQUE (INITINFO).

Objet : initiation à l'informatique des adhérents (particuliers, associations et organismes non soumis à la T.V.A.) ; apporter une aide aux personnes souhaitant être informées, orientées ou conseillées dans le cadre des usages possibles de l'informatique au sens le plus large possible.

Siège social : résidence Les Caussettes, bâtiment A4, 13400 Aubagne.
Courriel : cmunos@tele2.fr.

ENSEMBLE CHANTONS ET DANSONS.

Objet : permettre aux amateurs de chants de se produire dans une salle choisie par l'association, une soirée dansante s'ensuivra, ouverte à tous.

Siège social : la Durande, chemin de la Durande, 13400 Aubagne. Courriel : ensemblechant@aol.com.

VIVASSIMO.

Objet : proposer à ses adhérents toute forme de soutien scolaire à domicile ou non dans le but de les aider dans leurs études artistiques, culturelles et ou scolaires.

Siège social : impasse des Cyprès, rue Ganteaume, 13400 Aubagne.

NOCTAMBULE PROD.

Objet : organisation et production de manifestations culturelles (concerts, spectacles, festivals, loisirs, art, sport, etc.) sur un plan local, régional, national et international, mais aussi promotion de groupes d'artistes ou de toute personne désirant faire valoir ses activités.

Siège social : 5, rue de Guin, 13400 Aubagne.

MISTRAL GAGNANT RACING TEAM.

Objet : promotion et valorisation d'une équipe sportive moto.

Siège social : Les Grands Mellets, 13400 Aubagne.

La recette de Léone

La pintade aux pistaches

Ingrédients : huile d'olive, bouquet garni, champignons safranés ou cèpes, 150 gr d'oignons émincés, 2 tomates mûres, ail et persil, 100 grs de pistaches grillées, polenta précuite, vin blanc.

- Faites revenir les champignons dans l'huile d'olive et réservez-les pour les ajouter à la cuisson de la pintade.

- Découpez la pintade en 8 morceaux que vous ferez dorer avec les oignons dans le jus de cuisson des champignons.

- Ajoutez ensuite les tomates hachées, l'ail, le persil, le bouquet garni et tournez vivement la sauce.

- Versez 2 verres de vin blanc et installez la cuisson.

- Faites une liaison avec 2 cuillères à café de farine ou de Maïzena et au dernier moment, ajoutez les pistaches.

- Servez ce plat délicieux avec un flan de polenta que vous présenterez à votre goût. Bon appétit !

Léone Vachier



Nous remercions le mensuel **"Associations Mode d'Emploi"** B P 215, 38506 Voiron Cedex de nous autoriser à reprendre des éléments de son contenu

Prochain n° de la Lettre novembre 2006
Adressez-nous vos informations avant le 15 octobre 2006.